



République Française
Département du Gard
Mairie de Dions - 30190
Tél. : 04 30 06 52 90
Courriel : accueil@dions.fr
Site : www.dions.fr

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 28/11/2025

Le 28 novembre de l'an deux mille vingt-cinq à 19H, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur le Maire Gérard THEOTIME.

Présents : Jérôme Boucoiran, Patrick Chabert, Mireille Chartier, Christian Lazzaroto, David Racanière, Nicole Raymond. Fabienne Saint-Gratien, Gérard Théotime.

Excusés : Sylviane Beylard, Annette Couderc, Pauline Dudek, Marceau Fricon, Michaël Micucci, Stéphanie Ogier.

Procurations :

Secrétaire de séance élue Fabienne Saint Gratien.

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 26/09/2025: Unanimité.

Début de séance : 19h00

DELIBERATIONS :

1. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention de groupement de commande de prestations de service afférente à l'Accueil de loisirs sans Hébergement avec les Communes de La Calmette et Saint Chaptès:

Le Maire expose :

L'ALSH est un service partagé par les Communes de Dions, La Calmette et Saint Chaptès.

Dans ce cadre et dans la perspective du renouvellement du marché, il est nécessaire de signer une convention de groupement permettant à la Commune de La Calmette nommée coordonnateur du groupement de procéder à l'ensemble des opérations afférentes à la passation dudit marché.

Délibération 042/2025 approuvée à l'unanimité.

2. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour signer la convention Passeport été 2026:

Le Maire expose :

La Ville de Nîmes, dans le cadre de sa politique jeunesse, propose chaque année l'opération "Passeport Eté". Cette action répond de façon pertinente en termes de loisirs à l'attente des jeunes, filles et garçons âgés de 13 à 23 ans, durant la période estivale, au moment où la plupart des associations sportives et culturelles suspendent leurs activités.

Il permet aux jeunes de découvrir de nouvelles activités à un tarif très attractif, tout en développant leur autonomie en matière d'activités et de transport.

Les objectifs principaux du Passeport Eté sont :

- de permettre aux jeunes d'accéder à des loisirs pendant l'été,
- d'amener chaque jeune à composer son propre programme d'activités pour ses vacances,
- de permettre aux jeunes de gérer leur temps tout en les responsabilisant avec la prise de rendez-vous avant d'accéder aux activités,
- d'habituer les jeunes à utiliser les transports en commun pour se rendre à leurs activités et ainsi favoriser leur autonomie.

Il est donc proposé de renouveler l'adhésion de la Commune à ce dispositif pour un total de 8 passeports

Délibération 043/2025 votée à l'unanimité.

3. Décision modificative N°3 au budget de l'exercice 2025:

Il a été constaté un dépassement de crédit sur le chapitre 204 de la section d'investissement qui nécessite une ouverture de crédits supplémentaires.

Cette ouverture de crédits sera compensée par une réduction de crédits équivalente.

A ce titre nous ouvrons les crédits supplémentaires suivants sur la section d'investissement:

Chapitre	Article	Dénomination	Montant
204	204 1412	Bâtiments et Installations	6 000 € €
TOTAL			6 000 €

Et on réduira les crédits sur les articles suivants :

Chapitre	Article	Dénomination	Montant
021	213 18	Autres Bâtiments publics	6 000 €
TOTAL			6 000 €

Délibération 044/2025 votée à l'unanimité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif.

Fin de séance : 21h30

Secrétaire de séance

Fabienne Saint Gratien

Le Maire

Gérard THEOTIME